

Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAULT

Semaine 12

Contenu du cours : Le *h-* « aspiré ». – La liaison et l'élision.

1. Introduction

Le fameux *h-* dit « aspiré » (bien à tort, voir ci-dessous section 2) représente l'un des plus épineux problèmes qui se posent, d'une part aux étrangers qui apprennent le français (et à ceux qui le leur enseignent), d'autre part aux linguistes qui veulent rendre compte de la nature du phénomène, que ce soit dans un cadre théorique fonctionnaliste ou générativiste.

Disons tout de suite que la phonologie fonctionnaliste « martinettienne » (inspirée d'André Martinet) comme nous l'avons pratiquée jusqu'à maintenant n'est pas vraiment apte à rendre compte du phénomène : on ne peut pas parler du *h-* « aspiré » en termes de phonèmes, d'oppositions, de traits distinctifs. Bien sûr, on peut toujours dire que *les héros* et *les zéros* forment une paire minimale, mais du point de vue fonctionnaliste cela ne prouve qu'une chose : que la présence d'un [z] dans le mot s'oppose à son absence. Cela est toutefois assez banal, puisque nous savons de toute façon qu'il s'agit du phonème /z/, dont l'existence en français peut être démontrée grâce à d'innombrables paires minimales. On ne peut évidemment pas décrire l'absence de ce /z/ dans le second cas (*les héros*) en termes de traits distinctifs.

Quant à la phonologie générative, que l'on n'a pas abordée jusqu'à maintenant car elle intègre la morphologie et nécessiterait à elle seule deux heures de cours supplémentaires par semaine sur toute l'année, elle essaye tant bien que mal de rendre compte du phénomène, par des règles d'écriture qui permettent de produire des « structures de surface » à partir de formes phonologiques abstraites « en structure profonde ».

Elle posera donc pour un mot comme *héros* une structure profonde qui comporte non seulement les trois phonèmes attendus, mais également l'indication que malgré l'initiale vocalique, le mot se comporte comme s'il était à initiale consonantique (donc, qu'il empêche la liaison et l'élision – car ce sont bien là les deux conséquences de l'existence de ce *h-* dit « aspiré » : on ne peut pas dire *[ɛzɛʁo] ni *[ɛʁo]).

Disons simplement que la phonologie générative propose une façon très formalisée d'expliquer des choses que la grammaire traditionnelle avait exposées depuis longtemps dans un langage plus accessible ; en outre, le générativisme ne s'occupe pas d'expliquer l'origine du phénomène, car son approche est strictement synchronique, ce qui est scientifiquement légitime mais insatisfaisant pour les esprits curieux que vous êtes – du moins, je l'espère. Elle est aussi par définition inapte à expliquer les cas d'hésitations entre deux prononciations, puisque sa démarche est essentiellement descriptive et non explicative (les règles de la phonologie générative décrivent le phénomène, mais ne nous disent rien de son origine, et ne nous aident guère à prévoir les évolutions possibles).

Nous allons donc dans les pages qui suivent nous pencher sur le phénomène du *h-* dit « aspiré » dans une optique diachronique traditionnelle (donc, ni fonctionnaliste ni générativiste).

2. Problèmes de terminologie

Un premier commentaire sur son nom. Il est évidemment inapproprié de parler de *h-* « aspiré » pour se référer à ce *h-* graphique initial qui se reconnaît au fait qu’il empêche la liaison et l’élision, puisqu’en français moderne (et ce, depuis déjà au moins trois siècles) ce graphème ne correspond plus à aucun son. Ce n’est toutefois pas un hasard, vous vous en doutez bien, s’il s’appelle ainsi. En effet, autrefois (en ancien et en moyen français, à peu près jusqu’au 16-17^e siècles, mais la disparition fut graduelle), les mots qui ont aujourd’hui un tel *h-* graphique se prononçaient avec une aspirée laryngale sourde à l’initiale, tout à fait comparable à celle de l’anglais (cf. *hat*) ou de l’allemand (cf. *Hut*) ; d’où le nom d’*aspiré*, qui a été conservé bien que l’aspiration ne soit plus prononcée (à moins que ce ne soit à des fins expressives n’ayant rien à voir avec l’étymologie). Précisons ici que le mot *aspiré* n’est pas synonyme de *inspiré*, par opposition à *expiré* ; il évoque simplement l’existence d’un souffle, qui était (et qui l’est encore dans les langues qui le connaissent) *expiré* et non *inspiré*.

3. Survivances

D’ailleurs, dans des variétés très archaïques de français, ainsi que dans certaines variétés de créole ayant reçu le français populaire du 17^e siècle en héritage, ce *h-* graphique correspond encore à une véritable « aspiration » dans la prononciation :

- Dans le français régional de certaines vallées des Vosges, dans l’Est de la France, ce *h-* peut encore s’entendre aujourd’hui : je l’ai entendu dans *en haut*, *la hotte* (relevé personnel, hiver 2005, témoin âgé d’une soixantaine d’années).
- En français acadien (variété de français canadien parlé dans les provinces maritimes que sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l’Île-du-Prince-Édouard), les mots suivants peuvent encore s’entendre avec le son [h] : *dehors*, *hache*, *haler*, *hardes*, *hâter*, *haut*, *homard*, *hêtre* (réf. : Vincent LUCCI, *Phonologie de l’acadien*, Ottawa : Didier, 1972, p. 109). Dans ces variétés (phonologiquement archaïques) de français, on peut poser l’existence d’un phonème /h/.
- En créole antillais, de nombreux mots d’origine française ont conservé leur [h] (qui ne se prononce d’ailleurs plus exactement comme un [h], mais plutôt comme une sorte de *r*) ; quelques exemples : *hach* (du français *hache*), *had* (du français *hardes*), *halé* (du français *haler*), *hanga* (du français *hangar*), *hangnon* (du français *haillons*), etc. (source : R. LUDWIG *et al.*, *Dictionnaire créole français*, s.l., Servedit, 2002). En voici un exemple littéraire : « Eh bé, mes enfants, je vous prenais pour d’autres mouns¹ que ça ! Vous me faites r’honte ! » (Joseph ZOBEL, *Diab’-là*, 1947, p. 108).

Je ne l’ai pas encore dit explicitement, parce que ça me paraît évident, mais ça va mieux en le disant : l’absence d’élision et de liaison qui sont les seules manifestations extérieures de ce que l’on appelle aujourd’hui le *h-* aspiré s’expliquent bien sûr comme la survivance d’un comportement qui était tout à fait normal à l’époque où ce *h-* se prononçait encore comme une véritable consonne. Il est en effet parfaitement normal en français de ne pas pratiquer l’élision ni la liaison lorsque le mot qui suit commence par une consonne : on ne dit pas *[lezʃa] pour «les chats», pas plus que *[lʃa] pour «le chat». Or, il se trouve que la langue a peu à peu cessé de prononcer cette aspiration, tout en conservant l’habitude de traiter ces mots comme s’ils avaient encore une consonne à l’initiale. Techniquement, on dit que le *h-* graphique qui empêche l’élision et la liaison a une valeur *disjonctive* (qu’il sert à *disjoindre* les mots) ; on

¹ Ici, *mouns* signifie “personnes, gens” (du français *monde*).

peut donc l'appeler le « *h-* disjonctif », si l'on désire utiliser un mot plus adéquat du point de vue descriptif et scientifique.

4. Origines du *h-* disjonctif

Ce *h-* graphique représente un redoutable défi pour les apprenants de français langue étrangère, parce que ce ne sont pas tous les mots commençant par un *h-* graphique qui se comportent comme si celui-ci était une ancienne aspirée. Nous allons maintenant nous demander quelles sont les origines possibles de ce *h-* graphique, ce qui nous aidera à comprendre le caractère en apparence incohérent de la relation graphie-prononciation en français moderne.

4.1. Le H- graphique hérité du latin : réalisation phonétique nulle en ancien et en moyen français

Comme vous le savez, le vocabulaire français a plusieurs origines possibles, correspondant à différentes strates de son histoire. C'est le latin qui a fourni au français, tant par voie héréditaire qu'à travers des emprunts savants, la plus grande partie de son lexique. Or, une aspirée laryngale a bel et bien existé en latin, et s'orthographiait avec le graphème dont nous avons hérité, à savoir le <h> (cf. HABERE, NIHIL, etc.) ; mais il importe de savoir qu'en latin vulgaire de la fin de l'Antiquité, cette aspiration avait déjà cessé de se prononcer (le latin ayant donc connu il y a près de 2000 ans un phénomène similaire à celui qui a touché la langue française il y a quelques siècles), et n'a laissé aucune trace (phonétique) dans les langues romanes. Cela explique que de nombreux mots ont un *h-* graphique qui ne se prononce pas et qui ne s'est jamais prononcé en français, même dans les étapes les plus anciennes de son histoire. C'est le cas, par exemple, des mots suivants :

- *herbe* (du lat. HERBA, par voie héréditaire)
- *heure* (du lat. HORA, par voie héréditaire)
- *hiver* (du lat. HIBERNUM, par voie héréditaire)
- *histoire* (du lat. HISTORIA, par voie savante)
- *harmonie* (du lat. HARMONIA, par voie savante)

On mentionnera d'ailleurs en passant que le français n'est pas le seul à connaître des *h-* graphiques qui n'ont aucune incidence sur la prononciation ; l'anglais *hour*, qui provient d'un emprunt à l'ancien français *heure*, se prononce sans aspirée (donc, *an hour*, et non pas **a hour*).

Il est intéressant de constater que dans l'histoire de la graphie du français, ces *h-* graphiques ne correspondant à rien dans la prononciation n'ont pas toujours existé. En ancien français, il est plus fréquent de rencontrer sans graphème <h-> les mots d'origine populaire (donc, transmis par voie héréditaire) qui remontent à un étymon latin en H-. Quelques exemples² : *erbe*, *eure*, *iver*, *ome*, *ier*, *oste* (pour *hôte*).

À vrai dire, il n'est pas rare de trouver même des mots savants en ancien français qui n'ont pas gardé le <h-> : *abilité*, *abilleté* (< lat. HABILITAS), *abit* (< lat. HABITUS), *idre* (< grec HYDRA), *ymne* (< lat. HYMNUS).

² Cf. GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1982 [reprint de l'original de 1880-1902].

Toutefois, à partir du 14^e et du 15^e siècles, on s'est mis peu à peu à restituer le <h-> graphique initial de tous les mots que l'on réussissait à rattacher à leur étymon (latin ou grec) ; bien peu de mots ont échappé à cette tendance. On citera (entre autres), parmi ceux qui ont résisté :

- le verbe *avoir*, du lat. HABERE (l'espagnol, dont l'orthographe est infiniment moins dépendante de l'étymologie que celle du français, écrit toutefois *haber*, malgré la graphie de l'ancien espagnol *aver*) ;
- le pronom indéfini *on*, qui a la même origine que le mot *homme*, à cette différence près que *on* représente l'aboutissement moderne de la forme du nominatif HOMO³, alors que le substantif masculin *homme* remonte à la forme de l'accusatif HOMINEM ;
- cf. encore l'adverbe affirmatif *oui*, de HOC-ILLE (probablement parce que les érudits du moyen âge étaient bien incapables de rattacher le mot à son étymon) ;
- et les doublets *espagnol* et *épagneul*, dérivés ethniques remontant à HISPANIA.

À trop vouloir bien faire, on tombe parfois dans l'hypercorrection ; des *h-* ont été ajoutés à des mots dont l'étymon en était dépourvu, pour des raisons qui parfois nous échappent. Quelques exemples :

- Dans *huile* (< lat. OLEUM), *huître* (< lat. OSTREA) et *huis* (< lat. OSTIUM), le <h-> est un artifice graphique qui permettait de distinguer, à l'époque où *v* et *u* ne se distinguaient pas dans la graphie et n'étaient qu'un seul et même graphème *v*, entre ces mots et, respectivement, *vile*, *vitre* et *vis* (le <h-> initial ne pouvant être suivi que d'une voyelle, le lecteur savait que *v* était à lire comme ce que nous écrivons aujourd'hui *u*).
- Dans d'autres cas, le phénomène est dû à une mauvaise étymologisation. Ainsi, le substantif *haleine*, qui s'écrivait en ancien français *aleine* (et qui est un déverbal de l'ancien verbe *alener*, lui-même issu du latin ANHELARE par métathèse), a été rattaché (à tort) au latin HALARE (qui veut dire « souffler »). On a ici un bon exemple du caractère souvent tout à fait arbitraire de l'orthographe du français, vache sacrée de bien des thuriféraires auto-proclamés (mais ignorants) de cette langue.
- Dans le cas du mot *hermine*, qui remonte à l'adjectif ethnique latin ARMENIUS, il semble qu'il faille évoquer l'influence d'un paronyme qui s'écrivait souvent autrefois avec <h-> initial, bien que ce <h-> fût tout aussi anti-étymologique (et ne se soit pas maintenu dans la langue contemporaine) : il s'agit de (*h*)*ermite* (du lat. EREMITA). On ne sait toutefois pas davantage d'où cette forme *hermite* a tiré son <h-> initial. On a là un autre exemple de l'incohérence de l'orthographe française.
- Autre exemple d'analogie : le mot *heur* (dans l'expression *avoir l'heur de plaire*, par exemple), qu'on retrouve aussi dans les composés *bonheur* et *malheur*, vient du latin AUGURIUM « présage », qui a donné par voie savante *augure*. Il doit probablement son <h-> à l'influence du mot *heure* (< lat. HORA).

4.2. Les *h-* disjonctifs dans les mots français issus du francique

Jusqu'à maintenant, nous avons vu des exemples de mots dont le <h-> graphique n'a aucune valeur disjonctive parce qu'ils remontent à des étymons dont le <h-> ne se prononçait déjà plus dans les derniers siècles de l'Antiquité (pour certains d'entre eux, l'étymon n'avait d'ailleurs même pas de H-). Quels sont donc les étymons de ces mots dont le <h-> graphique a bel et bien une valeur disjonctive (c'est-à-dire, empêche la liaison et l'élision) ?

³ Du coup, on comprend que le « l' » qui précède souvent « on » n'est rien d'autre, étymologiquement, que l'article défini masculin singulier : *l'on*, *l'homme*.

Il faut savoir que les origines du vocabulaire de la langue française se caractérisent entre autres par ce que l'on a appelé le *superstrat* francique, c'est-à-dire l'influence linguistique qu'ont exercée les envahisseurs germaniques (dans le cas du nord de la Gaule, il s'agit essentiellement des *Francs*) sur le latin vulgaire tardif (ou, si vous préférez, le proto-ancien français) parlé par les Galloromains. Les Francs n'ont pas réussi à imposer leur dialecte francique aux populations galloromaines, mais il y eut néanmoins trois siècles de bilinguisme (du 6^e au 8^e siècle) qui laissèrent leurs traces dans le latin vulgaire tardif de ce qui était la Gaule et allait devenir le royaume des Francs – donc la France. Or, il se trouve que le [h] aspiré existait en francique, et fut réintroduit dans l'inventaire des sons pratiqués par les populations gallo-romaines (désormais métissées par leur fusion avec les Francs) à travers de nombreux emprunts lexicaux ; quelques exemples :

- *haie* (< francique *HAGJA ; cf. all. *Hag*, de même sens)
- *haïr* (< francique *HATJAN ; cf. all. *hassen*, angl. *to hate*)
- *hache* (< francique *HAPPJA)
- *honnir* (< francique *HAUNJAN ; cf. all. *höhn*)
- *honte* (< francique *HAUNITHA)
- *hardi* (part. passé d'un ancien verbe **hardir* « rendre dur », d'où le sens dérivé « rendre courageux », qui représente un francique *HARDJAN, de même sens ; cf. all. *hart*, anglais *hard*)
- *hareng* (< francique *HARING, forme qui existe encore en néerlandais)
- *heaume* (< francique *HELM ; cf. all. *Helm*, anglais *helmet*)
- Le cas de *haut* est un peu plus complexe : il s'agit du croisement du latin ALTU avec le francique *HÔH (cf. allemand *hoch*, anglais *high*)

Ce [h] n'allait toutefois pas réussir à se maintenir en français ; mais l'histoire de sa disparition s'étend sur plusieurs siècles. Les témoignages graphiques les plus anciens de sa chute remontent au 13^e siècle ; d'autre part, il se prononce encore aujourd'hui, comme nous l'avons dit précédemment, dans des variétés archaïques de français régional. Dans le français que l'on peut qualifier de « standard », il semble que le sort du [h] se soit joué au 17^e siècle : alors que dans la première moitié du siècle de nombreux témoignages de grammairiens attestent la survivance de l'aspiration, les commentaires remontant à la seconde moitié du siècle commencent à réduire le rôle du *h-* graphique à sa valeur disjonctive (empêcher la liaison et l'élision). Au 18^e et au 19^e, il semble que le sort du [h] est réglé : il est à peu près disparu de l'usage.

4.3. Cas de *h-* disjonctifs d'autres origines

N'allez toutefois pas croire que seuls les mots dont l'étymon est francique peuvent aujourd'hui avoir un *h-* graphique à valeur disjonctive (ou se comporter comme s'ils en avaient un) ; d'autres langues et dialectes ont légué au français des mots de ce genre.

4.3.1. Les *h-* disjonctifs d'origine expressive ou onomatopéique

Il y a d'abord des mots où la valeur disjonctive du <*h-*> (ou son ancienne aspiration) est expliquée par sa « valeur expressive », ou « onomatopéique ». C'est le cas de :

- *hennir*, et son dérivé *hennissement* (l'étymon a bien un H-, mais il est latin et non germanique : HINNIRE) ;
- *hurler* (du lat. pop. URULARE, lui-même du lat. class. ULULARE) ;

- pour *hibou*, *hoquet*, *humer* et *huer*, on ne leur connaît aucun étymon latin, et on se contente de les décrire dans les dictionnaires étymologiques comme « d'origine onomatopéique », ce qui en même temps justifie le comportement disjonctif de l'initiale ;
- pour *dehors*, cf. ce commentaire du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Bloch et Wartburg : « [...] représente le lat. de basse ép. *deforis* ; entre voyelles le *f* disparaît normalement ; cette forme *deors* a pris un *h* dans l'exclamation emphatique, d'où il s'est par la suite généralisé. »

Vous allez lire à l'occasion dans certains traités de phonétique que l'aspiration existe encore en français moderne, mais n'a qu'une valeur onomatopéique et ne se limite pas nécessairement aux mots qui ont un <h-> graphique à l'initiale. On peut en effet imaginer quelqu'un qui prononcerait <j'en ai assez> ainsi : [ʒãnehase]. Mais il faut bien admettre que dans l'immense majorité des cas, ces contextes de grande affectivité déclenchent plutôt en français l'apparition de ce que l'on appelle « le coup de glotte », qui consiste à fermer brusquement la glotte en rapprochant d'un seul coup les cordes vocales juste avant l'émission du son vocalique. C'est ce que fait systématiquement la langue allemande à l'initiale des mots vocaliques ; en français, la valeur de cette articulation n'est que stylistique, emphatique, affective. Ce coup de glotte se transcrit comme ceci en API : [ʔ]. On aura donc [ʒãneʔase].

4.3.2. Les *h-* disjonctifs dans des mots originaires d'autres langues que le francique

En plus de ces mots dont le <h-> disjonctif et anciennement aspiré s'explique par des raisons onomatopéiques, il existe également en français de nombreux mots dont l'étymon appartient à d'autres langues qui connaissent elles aussi un [h] aspiré. Chronologiquement, on aura d'abord le norrois, langue des envahisseurs scandinaves venus s'installer en Normandie aux 9^e et 10^e siècles :

- *harnais*, d'un ancien scandinave **hernest* (dont le sens originel était toutefois celui de « provisions pour l'armée »)
- *harpon*, probablement dérivé d'un ancien scandinave *harpa* (qui signifiait « crampe ; action de tordre »)

Puis, des variétés plus ou moins anciennes d'allemand et de néerlandais (dans différentes variétés dialectales) ont aussi continué à prêter des mots au français :

- *hutte* (du moyen haut-allemand *Hütte* ou de l'ancien haut-allemand *Hutta*)
- *hase* « femelle du lièvre » (de l'all. *Hase* « lapin »)
- *hussard* (de l'all. *Husar*)
- *houblon*, dérivé du moyen néerlandais *hoppe*, de même sens (avec un suffixe *-lon* issu d'un synonyme ayant existé en ancien français mais d'origine francique, *homlon*)
- on pourrait encore citer les toponymes *La Haye*, *la Hollande*, *la Hesse*, etc.

Jusqu'ici, nous avons vu des exemples de mots dont l'introduction dans la langue française s'est faite à une époque où l'aspiration se prononçait encore. Qu'en est-il d'emprunts plus récents, ayant eu lieu alors que le français ne connaissait plus l'aspiration et seulement la disjonction ? On observe que des mots étrangers qui connaissent un <h-> ([h]) aspiré à l'initiale se comportent en passant au français comme s'ils avaient un <h-> graphique disjonctif. On prononcera bien sûr <un has been> [ãazbin] et non *[ãnazbin] ; <un hooligan> [ãuligan] et non *[ãnuligan]. On pourrait multiplier les exemples. Il importe toutefois de prendre conscience du caractère parfois hésitant de ce phénomène : pour un mot comme <handicap>, le Petit Ro-

bert (2002) donne les deux prononciations possibles : [ˈɑ̃dikap] et [ɑ̃dikap] (notez que le comportement disjonctif est noté par un petit signe diacritique au début de la transcription).

4.3.3. Les *h-* disjonctifs dans des mots savants d'origine latine

Comme rien n'est simple, il faut aussi mentionner que parmi les mots à initiale disjonctive, on compte également des mots savants d'origine latine, dont le <*h-*> graphique n'aurait jamais dû se prononcer selon ce que nous avons dit jusqu'à maintenant, sans l'influence d'un phénomène de mode, apparu au 16^e siècle parmi les lettrés, qui consistait à prononcer le <*h-*> des mots savants comme s'il avait été d'origine germanique. Seul un tout petit nombre de mots de cette catégorie ont maintenu jusqu'à nos jours un comportement disjonctif à l'initiale :

- *halo* (emprunté vers 1360 au lat. HALOS, lui-même du grec)
- *harpie* (emprunt du lat. HARPYA, lui aussi du grec)
- *hernie* (emprunté au lat. HERNIA)
- Le cas de *héros* est particulier. Le <*h-*> a peut-être été aspiré autrefois, mais il faut bien avouer que les dérivés *héroïne* et *héroïsme* n'ont pas de <*h-*> disjonctif. Ici, c'est bien évidemment la volonté d'éviter une gênante collision homonymique avec *les zéro(s)* ou *les rots*, *l'Hérault* (**l'héros*) qui a dû entraîner l'aspiration (et, plus tard, la simple disjonction).

4.3.4. Mots à initiale disjonctive malgré l'absence de *h-* graphique

Nous avons vu jusqu'à maintenant des cas de mots dont le <*h-*> graphique initial, d'origine tantôt latine, tantôt germanique, a une valeur disjonctive ou pas. Ce que nous n'avons pas vu encore, mais qui est beaucoup plus intéressant, c'est que certains mots se comportent comme s'ils avaient un <*h-*> disjonctif à l'initiale alors qu'ils n'en ont point. Cela nous montre que la phonologie du français est en grande partie indépendante de sa graphie, ce que l'on a tendance à oublier dans notre monde dominé par la prédominance et le prestige de l'écrit. La forme sous-jacente que la phonologie générative doit poser pour certains mots doit inclure un élément initial disjonctif, même si rien n'apparaît dans la graphie pour le justifier.

Le phénomène de *l'autonymie* déclenche l'absence de liaison et d'élision. On parle d'autonymie lorsqu'un mot se réfère à lui-même en tant que mot, au lieu de renvoyer à quelque chose d'extra-linguistique (comme ce qui est presque toujours le cas normalement). Comparez par exemple « Pierre est un étudiant » et « *Pierre* est un nom propre masculin singulier ». On peut observer ce phénomène avec les noms de lettres et de nombres.

- Si je dis *l'abc* pour me référer à l'alphabet, ou au sens figuré de « rudiments, premiers principes d'une connaissance », il y a élision et le mot se comporte normalement. Si en revanche je parle du nom de la lettre, il n'y a ni élision ni liaison possible : *le A, le E, le F, le H, le I, le L, le M, le N, le O, le R, le S, le U, le X, le Y*. Même chose au pluriel : dans la phrase « *Soulignez les A dans ce texte* », la liaison est impossible.
- Les noms de nombres obéissent à la même règle. Si vous employez *un* et *uns* comme pronoms indéfinis, l'élision et la liaison se font : *l'un et l'autre, les uns et les autres*. Si en revanche ils se trouvent en situation d'autonymie, ils se comportent comme s'ils commençaient par un *h-* graphique disjonctif : « *j'ai tiré le un, le trois et le sept* » (à la loterie) ; « *il n'y a que des uns et des zéros dans la mémoire d'un ordinateur* ».
- Le cas de *onze* est un peu différent. Dans un énoncé comme *le train de onze heures*, on ne peut pas dire que *onze* soit en situation d'autonymie ; il est bien employé comme

l'adjectif numéral cardinal qu'il est. Même chose pour l'adjectif numéral ordinal correspondant : on dit bien *le onzième* et pas **l'onzième*. Dans ce cas, il semble qu'il faille évoquer le phénomène de l'analogie pour expliquer cette prononciation : comme les autres nombres sont presque tous à initiale consonantique (ou semi-consonantique dans le cas de *huit*), *onze* et *onzième* se comportent comme les autres, soumis qu'ils sont au « poids du système » qui pousse les paradigmes à se régulariser. Puisque l'on dit *le train de deux heures, de trois heures, etc.*, on enchaîne en disant *le train de onze heures* ; même chose pour *le huitième, le neuvième, le dixième, le onzième...*

- L'adverbe *oui* en situation d'autonymie se comporte également comme si l'initiale était disjonctive (« *pour un oui ou pour un non* » se prononce sans liaison, de même que « *les oui l'ont emporté* », etc.). Cet exemple n'est pas aussi « pur » que les autres, toutefois, car on peut toujours considérer que *oui* a une initiale semi-consonantique ([wi]) qui pourrait avoir favorisé l'absence de liaison et d'élision, mais on remarquera néanmoins qu'on dit *l'ouïe* alors qu'on ne peut pas dire **l'oui*. À vrai dire, si on dit *le huit* et *le huitième*, c'est probablement davantage par analogie (voir paragraphe précédent) que parce que l'on a affaire à une semi-consonne ([ɥ]), car puisqu'il est facile de prononcer *lui, l'huile* et *l'huître*, rien ne s'oppose en théorie à ce que l'on prononce également **l'huit* et **l'huitième* ; or, on ne le fait pas.
- Pour d'autres exemples d'autonymie avec (et sans !) disjonction, v. Grevisse, *Le Bon Usage*, 1988, § 50 c (pp. 76-77).

4.3.5. L'euro ou le euro ? On commence à se demander...

J'aimerais terminer avec un phénomène très récent mais qui ne laisse pas de m'étonner. Il s'agit du comportement des locuteurs face au néologisme *euro*. Ce mot ne connaît bien sûr aucun <h-> graphique à l'initiale, et dans l'immense majorité des cas on ne l'emploie pas en situation d'autonymie, mais bien dans son sens premier, comme n'importe quel autre mot de la langue. Comme vous le savez, ce mot dérive du radical du toponyme *Europe*. Il est bien évident qu'avec ce mot et tous ses dérivés, liaison et élision se font systématiquement : *l'Europe, d'Europe, les Européens, un europhile*, etc. Or, avec le nom de la monnaie unique européenne, il semble que ce mot fonctionne pour plusieurs locuteurs comme s'il y avait une initiale disjonctive dans la représentation phonologique sous-jacente ; en d'autres mots, comme s'il s'écrivait avec un <h-> dit « aspiré ». On entend cent fois par jour des prononciations comme *vingt-et-un euros* [vɛ̃tɛtœ̃ʁo], *trois euros* [tʁwaœ̃ʁo], *vingt euros* [vɛ̃tœ̃ʁo], *quatre-vingts euros* [katʁœ̃vɛ̃tœ̃ʁo], *cent euros* [sɑ̃tœ̃ʁo], *deux-cents euros* [dø̃sɑ̃tœ̃ʁo], et j'ai même entendu *un euro* [œ̃ʁo] et *deux euros* [dø̃ʁo], particulièrement cacophoniques. J'aurais pu ajouter des coups de glotte à chaque fois devant la transcription du mot *euro(s)*, car souvent les locuteurs y vont de leur petit hoquet pour mieux faire sentir la frontière de mots.

Comment s'explique ce phénomène ? À quoi peut-on l'attribuer ? Il me semble qu'il faut distinguer deux types de causalité. Premièrement, pour que cette prononciation apparaisse, il fallait d'abord que le système phonologique de la langue française le permette ; en d'autres mots, il fallait que la disjonction devant initiale vocalique soit une possibilité du système. Nous avons vu que c'est bien le cas (indépendamment des considérations orthographiques, qui ne jouent toujours qu'un rôle secondaire dans la phonologie d'une langue). Nous avons là une condition nécessaire, mais pas suffisante. Ce qui est possible n'est pas obligatoire. Il faut se demander ce qui a pu être le catalyseur du phénomène.

Ce n'est encore qu'une hypothèse de ma part, mais je crois que la peur de commettre des *cuirs* et des *velours* doit y être pour beaucoup. Je vous rappelle qu'un *cuir* consiste à introduire un [t] là où il n'en faut pas (« *Elle commanda-t-une camomille* », exemple plaisant de Queneau cité dans *Le Bon Usage* ; « *ça va t'être* » ; cf. *un va-t-en-guerre*, forme lexicalisée), alors que le *velours* se dit de l'apparition injustifiée d'un [z] (*quatre z'enfants, il est trop z'habile, je leur z'ai dit*, etc.). Avec les francs, nous n'avions pas à nous soucier d'avoir l'air ridicule avec les fausses liaisons : le mot *franc* ayant une initiale consonantique, le problème ne se posait pas. Mais voilà que l'euro a fait son apparition, défiant à chaque instant nos connaissances grammaticales. Quoi de plus simple alors que de traiter le mot comme s'il commençait par un <h-> « aspiré » !

Si vous n'avez pas envie d'émailler votre discours de coups de glotte disgracieux, mais que vous tenez à éviter à tout prix le ridicule en commettant cuir par-dessus velours, une simple révision des règles régissant l'accord des adjectifs numériques cardinaux devrait suffire.

- *Un, deux, trois, vingt, cent* se prononcent respectivement [œ̃n], [døz], [tʁwaz], [vɛ̃t] et [sɑ̃t] devant voyelle (donc, devant le mot *euro(s)* !).
- *Vingt* et *cent* prennent un -s lorsqu'ils sont multipliés par un autre numéral qui les précède ; on dira donc *quatre-vingts euros* [katʁœ̃vɛ̃zøʁo], *trois cents euros* [tʁwasɑ̃zøʁo], *cent quatre-vingts euros* [sɑ̃katʁœ̃vɛ̃zøʁo], etc., mais *mille cent euros* [milsɑ̃tøʁo] car ici bien sûr *cent* n'est pas multiplié par *mille*, il s'y ajoute seulement.
- En revanche, *mille* est invariable : on aura toujours *deux mille euros*, et jamais **deux mille z'euros*.